

expression politique

OPPOSITION

Groupe Poitiers, l'avenir s'écrit à taille humaine

L'égalité ne doit pas attendre

L'égalité femmes-hommes est un principe fondamental mais elle reste un combat quotidien. A Poitiers, nous devons refuser de la voir comme un idéal lointain : elle doit se traduire concrètement dans nos politiques publiques, nos espaces de vie, nos écoles, nos lieux de travail. Notre ville s'engage à garantir l'égal accès aux responsabilités, lutter contre les violences sexistes et favoriser l'émancipation des jeunes filles. Nos maisons de quartier jouent un rôle clé en sensibilisant dès le plus jeune âge et en favorisant l'accès à des activités émancipatrices pour toutes et tous. Soutenir les associations, réaménager les espaces publics pour une mixité réelle, intégrer l'égalité dans nos politiques culturelles et sportives, sécuriser les transports en commun : des actions qui peuvent faire de Poitiers un exemple en la matière. Mais les chiffres nous rappellent que le chemin est encore long. Les inégalités persistent, les stéréotypes se forment dès l'enfance, et les violences sexistes restent

une réalité inacceptable. Nous devons poursuivre et renforcer nos engagements, en concertation avec les habitantes et les habitants, pour faire de l'égalité une évidence. La ville de Poitiers doit se mobiliser, et ce dans l'ensemble de ses quartiers, pour que chacune et chacun puisse vivre, travailler et s'épanouir sans discrimination ni violence. C'est ainsi, que nous pourrons construire pour les générations futures une société plus juste et plus égalitaire.

François Blanchard

Groupe Notre priorité, c'est vous !

Toujours lutter pour l'égalité femme-homme

En mars, la ville se mobilise avec d'autres acteurs du territoire pour les droits des femmes. L'égalité femme-homme, pourtant principe garanti par la Constitution, n'est toujours pas une réalité. Dans son rapport 2025, le Haut conseil à l'égalité constate des inégalités économiques et sociales qui persistent et une polarisation des discours, avec une place grandissante des propos sexistes et masculinistes. Lutter contre cela, c'est éduquer dès le plus jeune âge à l'école, notamment par le programme d'éducation à la vie affective et sexuelle, par le sport ou les activités culturelles. C'est déconstruire les stéréotypes qui laissent penser aux jeunes que certains métiers ne sont pas faits pour eux. Enfin, c'est faire avancer les règles. A l'unanimité et comme nous l'avons souhaité l'an dernier, notre collectivité a décidé récemment, même si le cadre légal est flou, d'instaurer un congé paternité égal au congé maternité. C'est aussi cela agir pour l'égalité des femmes et des hommes.

Isabelle Chedaneau

Groupe Les Indépendant-e-s

50 ans de la loi Veil : la lutte continue

Simone Veil affirmait que « la décision ultime [d'avorter] ne peut être prise que par la femme ». Soyons dignes de son combat pour disposer de soi-même, de son corps et de lois qui enraient l'injustice. Alors qu'en France, en 2022, l'écart du salaire net annuel moyen hommes-femmes était de 23,5 % dans le privé, qu'il y a eu en moyenne 230 000 (tentatives de) viols ou agressions sexuelles et qu'en 2023 il y a eu 1185 (tentatives de) féminicides, la lutte doit continuer à toutes les échelles de l'action publique.

Le Groupe



je sais bien qu'j'te l'ai trop dit, mais j'te l'dis quand même ...

Les bacs et sacs bien fermés doivent être sortis aux jours et horaires prévus et rentrés après la collecte.

Retrouvez vos jours et horaires de collecte sur grandpoitiers.fr/mes-dechets/jour-de-collecte



Les incivilités dans l'espace public sont l'affaire de toutes et tous !



expression politique

MAJORITÉ

Groupe Poitiers Collectif

Hausse des cotisations CNRACL, l'histoire d'un hold-up

Nous vous alertions, par la voix de Robert Rochaud, lors du conseil municipal de décembre 2024, sur la possible augmentation des cotisations employeurs à la Caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales (CNRACL). Notre peur est devenue réalité par la publication au Journal officiel du décret n° 2025-86 du 30 janvier 2025, relatif au taux de cotisations vieillesse des employeurs des agents affiliés à la CNRACL. Cette décision, passée presque sous silence, constitue un coup dur pour les finances locales. Le taux de cotisation va ainsi passer de 31,65 % à 34,65 % en 2025, et continuer d'augmenter progressivement pour atteindre 43,65 % en 2028. Ne nous méprenons pas, les mathématiques sont claires : cette hausse de 12 points, c'est en réalité une hausse de près de 40 % du montant des cotisations que Poitiers, Grand Poitiers et le CCAS devront payer à l'avenir. Quels employeurs du privé accepteraient une telle hausse aujourd'hui ? Longtemps excédentaire, la situation de la CNRACL s'est dégradée ces dernières années. Celle-ci accusait un déficit à hauteur de 2,5 milliards d'euros fin 2023. En l'absence de mesures correctives, les inspections générales de l'administration des affaires sociales et des finances estimaient dans un rapport de septembre 2024 que ce déficit pourrait atteindre 11,1 milliards en 2030. Présenté ainsi, qui pourrait s'opposer de bonne foi à la décision d'augmenter les cotisations ? Mais voilà, comme souvent sur l'épineux sujet des retraites, le problème et les solutions potentielles ne sont pas aussi simples qu'un calcul cotisations perçues/prestations versées. La situation est plus complexe, et

infiniment plus injuste qu'il n'y paraît. Ainsi, depuis les années 1980, la CNRACL a souvent fait acte de solidarité envers d'autres caisses (entre autres le régime général ou encore la Mutuelle sociale agricole). L'Association des maires de France (AMF) estime que ce soutien s'élève à 100 milliards d'euros ces 50 dernières années. Alors que certains de ces mécanismes de solidarité sont toujours en place et continuent d'assécher les comptes, il semble n'avoir jamais été question de faire appel temporairement à d'autres caisses pour renflouer la CNRACL. Le gouvernement souhaiterait-il faire payer ses choix budgétaires désastreux aux collectivités locales ? Durant ses mandats, Emmanuel Macron n'a eu de cesse de priver l'État et les collectivités de leurs ressources, pour des résultats discutables. Un récent rapport de la Cour des comptes analyse les effets des différentes réformes de la fiscalité locale depuis 2018, notamment celle la suppression de la taxe d'habitation. Non seulement ces réformes représentent 38 milliards d'euros de manque à gagner pour le Trésor public, avec un effet majeur sur l'endettement de l'État, mais les gains financiers semblent avoir profité en priorité aux ménages les plus aisés et aux entreprises, sans réel impact positif pour l'économie du pays. La Cour des comptes elle-même parle de mesures « anti-redistributives » et pointe également une « rupture du lien contributif » dans les territoires. C'est-à-dire que les habitants et habitantes participent de moins en moins directement au financement de leurs services publics locaux. Cela amène d'une part à se poser des questions en matière de démocratie ; et d'autre part pourrait en aggraver la crise du logement, en poussant certaines communes à privilégier l'accueil de nouveaux propriétaires plutôt que de locataires sur leur territoire. Nous sommes prêts et prêts à prendre part à l'effort collectif pour le redressement des finances publiques, quand bien même les choix qui ont mené à cette situation n'étaient pas les nôtres. Nous ne sommes en revanche pas d'accord pour subir des mesures

injustes, contre-productives et qui mettent en péril le bon fonctionnement des services publics de proximité dont nous avons la charge et dont les Poitevines et les Poitevins ont tant besoin. Alors même que de nombreuses collectivités font face à des contraintes financières accrues – inflation, baisse des dotations, explosion des coûts de l'énergie –, nous imposer une hausse des cotisations de cette magnitude est une décision irresponsable. Cette ponction supplémentaire, qui représente 1,4 million d'euros pour Grand Poitiers et 1,1 million d'euros pour la Ville et le CCAS, ne pourra se faire sans impact sur les politiques locales et les services publics. Moins de moyens pour les écoles, la culture, l'entretien des infrastructures : les premiers à souffrir seront les usagers et les usagères. Faut-il rappeler que les collectivités territoriales jouent un rôle central dans la vie quotidienne des citoyennes et des citoyens ? Faut-il rappeler que nous sommes au cœur du dynamisme économique de notre territoire par nos investissements ? La priorité devrait être de renforcer les collectivités locales, non de les affaiblir. Au lieu d'ouvrir un débat transparent, l'État impose une hausse discrète mais majeure des cotisations. Alors que les associations d'élus et de collectivités locales demandent depuis des mois à prendre part à un dialogue ouvert et constructif, ce décret est paru sans véritable discussion avec les principaux concernés. Cette méthode, qui consiste à faire peser le coût des réformes sur les collectivités locales et les agents publics, sans aucune concertation, est indéfendable. Il est urgent de dénoncer ce hold-up budgétaire et de remettre à plat le financement des collectivités territoriales pour repartir sur des bases saines : transparence, indépendance et responsabilité.

Poitiers Collectif

Groupe Communiste Républicain et Citoyen

L'égalité, et au-delà

La lutte pour les droits des femmes et le combat pour le dépassement du système capitaliste qui les aliène sont imbriqués. La réforme des retraites, dont les femmes sont les premières victimes, en atteste. Il n'y a pas deux systèmes de domination, patriarcat et capitalisme, mais deux faces d'une même médaille. L'accumulation du capital a été rendue possible par, notamment, la domination des hommes et de l'État sur le corps des femmes. Sortir de l'opposition mortifère femme-homme en partant du travail, c'est combattre le courant individualiste et libéral qui irrigue des pans du féminisme actuel.

Le groupe

Groupe Génération.s solidaire et écologique

Égalité femmes-hommes

Le féminisme suscite encore des réactions de rejet, alors que, depuis trois siècles, les femmes luttent pour des droits fondamentaux : travailler, voter, vivre d'égal à égal avec les hommes. Si d'importantes victoires ont été remportées au fil du temps – la légalisation de l'avortement, la reconnaissance du viol comme un crime, l'inscription de l'égalité des sexes dans la Constitution –, les inégalités persistent. Elles se manifestent notamment à travers des stéréotypes sexistes profondément ancrés dans notre société. « Il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question », avertissait Simone de Beauvoir. Aujourd'hui plus que jamais, alors que ces droits sont menacés dans de nombreux pays, le féminisme reste une nécessité.

Le groupe